

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **Société coopérative des courts de tennis Socopten Grolley, en liquidation, Grolley***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale*
3. *Date de la décision: 09.05.2006*
4. *Echéance de préavis des créances: **20.11.2006***
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Société coopérative des courts de tennis Socopten Grolley,
en liquidation, Georges Francey, Le Chéry 19, 1772 Grolley
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.*
Georges Francey, Socopten
1772 Grolley

(03596460)